

CONTEXTE DES ÉTUDES

- Acquisition / vente de parcelle(s),
- Projet immobilier : construction neuve, aménagement...
- Suivi et cessation d'activité des ICPE, liquidation judiciaire,
- Réhabilitation de sites pollués,
- Contrôle d'huissier.



Diagnostic pollution A200 A210 A220
Bassin d'orage – Communauté
d'agglomération de LAVAL (53)

ECR ENVIRONNEMENT S'ENGAGE À

- Réaliser les prestations selon les préconisations de la circulaire du 08/02/2007 remise à jour en avril 2017,
- Elaborer les études selon la norme AFNOR NF X 31-620 relative aux « Prestations de services relatives aux sites et sols pollués » domaine A « Etudes, assistance et contrôle »,
- Analyser tout échantillon en laboratoire accrédité COFRAC,
- Rédiger un rapport détaillé à l'issue de chaque prestation,
- Respecter la confidentialité des dossiers.



PRESTATIONS ICPE

- Suivi de la qualité des eaux souterraines au droit des sites,
- Constat de pollution pour une cessation d'activité ou suite à un accident,
- Suivi des Rejets de Substances Dangereuses dans l'Eau (RSDE).

Ils nous font confiance

- Les particuliers,
- Les promoteurs immobiliers,
- Les aménageurs,
- Les industriels.

PRESTATIONS REALISEES

Nous pouvons intervenir sur le suivi complet du dossier ou à différentes étapes. Nous accompagnons nos clients jusqu'à approbation par les services instructeurs.

